

La FFTT
renouvèle
la charte
graphique
de son
Ping tour

PING TOUR

Cahier des charges

Ping Tour 2019



Présentation

La Fédération Française de Tennis de Table a reçu délégation de pouvoir du Ministère des Sports pour organiser, règlementer et promouvoir en France la pratique du tennis de table. Elle organise des manifestations sportives et promotionnelles.

Le Ping Tour est une tournée événementielle de la FFTT qui se déroule dans différentes villes étapes, entre **mai et octobre 2019**.

Un samedi de préférence entre 10h30 et 18h30, systématiquement en extérieur dans un lieu central et de passage de la ville.

Le cahier des charges qui suit vous donne les éléments centraux qui vont vous permettre de postuler et de devenir ville-étape du Ping Tour 2019



Les objectifs du « Ping Tour » sont multiples :

- Promouvoir les différentes pratiques du Tennis de Table et des clubs.
- Fédérer des équipes de bénévoles, clubs, licenciés.
- Attirer de nouveaux partenaires privés.
- Se rapprocher des collectivités territoriales en proposant une manifestation gratuite et libre d'accès pour le public.
- Recenser les participants via la licence événementielle.

Trois niveaux d'organisation sont proposés pour l'année 2019 avec des cahiers des charges bien distincts.

Les clubs, comités ou ligues peuvent faire acte de candidature pour organiser une étape Ping Tour (document en annexe).

CRITERES DE SELECTION DES VILLES-ETAPES

PING TOUR 2019

La FFTT mettra en place **une convention d'organisation** avec les organisateurs locaux du Ping Tour.

Un droit d'engagement est demandé selon le niveau de prestations apportées par la FFTT :

- **1500€** pour les organisateurs des étapes de **niveau 1**
- **550€** pour les organisateurs des étapes de **niveau 2**.
- **Gratuit** pour les organisateurs des étapes de **niveau 3**.

La sélection des villes-étapes se fera à partir des critères suivants :

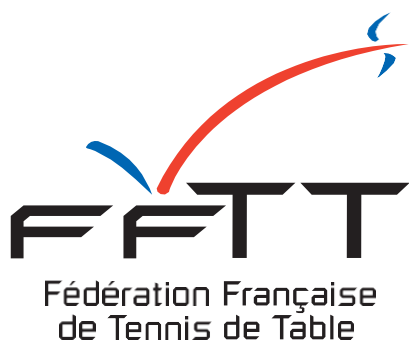
- **1/ le site géographique** (l'importance de la ville, la culture pongiste...)
- **2/ le lieu emblématique** (une place, un stade, un monument...)
- **3/ le contexte privilégié** (une manifestation importante en parallèle...)
- **4/ l'apport de garanties** (engagement mairie, budget dédié,...)
- **5/ l'ordre d'arrivée des dossiers**

CANDIDATURE ET ECHEANCIER

Les ligues, comités et/ou clubs peuvent devenir organisateur d'une étape du Ping Tour 2019 (animation de niveau 1 ou 2) en envoyant leur candidature avec l'appui de la ville choisie **avant le 27 janvier 2019** (voir fiche de candidature annexe).

Echéancier :

- **Avant le 27 janvier 2019** : dépôt des candidatures pour postuler à l'organisation d'une étape du Ping Tour 2019
- **Février 2019** : choix des villes selon les critères d'éligibilité et désignation officielle des villes-étapes
- **De février à mai 2019** : accompagnement des comités d'organisation, et formation des cellules d'animation.
- **A partir d'avril 2019** : lancement du plan de communication
- **De mai à octobre 2019** : Ping Tour 2019



PING TOUR

Vos contacts :

Manager Ping Tour
SZWED-BOBET Laëtitia
Mail: contact@lsevents.fr
Telephone: 0786913814

Coordinateur Logistique
ALLANO Ludovic
Mail : ludovic.allano@fft.email
Téléphone : 0153945026 /
0674046377

